

Préconisations & Recommandations

Le CESER a organisé ses préconisations autour du triptyque : l'information, la communication et l'accompagnement qui interpellent la coordination des acteurs du SPRO et nécessitent la conduite d'une réflexion concertée en amont de sa mise en œuvre. Elles sont formulées afin de leur permettre de s'en saisir pour les mettre en œuvre, soit directement, soit dans le cadre d'un travail de coopération.

Sur l'information, le CESER préconise :

- ✓ une méthode permettant un processus continu d'évaluation de la nouvelle plateforme « formation-orientation.grandest.fr » en :
 - réalisant des phases de test « grandeur nature » sur des échantillons représentatifs d'utilisateurs
 - favorisant des échanges entre les usagers et les gestionnaires de la plateforme pour la faire évoluer.

Sur la communication, le CESER préconise :

- ✓ une intensification de la communication sur les métiers et leur accès en :
 - généralisant le développement sur l'ensemble des bassins de vie d'ambassadeurs-drices ;
 - augmentant le nombre de présentations des métiers ;
 - référençant toutes les plateformes de stages sur le site de la Région ;
 - donnant les moyens aux jeunes et aux adultes d'enquêter eux-mêmes sur les métiers et les parcours professionnels ;
 - favorisant un rapprochement avec les employeurs.
- ✓ une promotion de l'offre régionale de formations et de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en développant un plan de communication ambitieux.
- ✓ une coopération renforcée de tous les acteurs du SPRO en créant une plateforme de mutualisation des pratiques pédagogiques avec un poste d'animateur-trice.

Sur l'accompagnement, le CESER préconise :

- ✓ un accompagnement au changement en :
 - mettant à disposition des personnes « ressources » au sein de chaque structure du SPRO ; maintenant les emplois de personnels en charge de l'accompagnement de tous les organismes qui en ont la responsabilité ;
 - poursuivant le programme de formation et de professionnalisation annuel en concertation avec les 13 réseaux signataires de la Charte en y associant les équipes pédagogiques, éducatives et de direction des établissements d'enseignement, les associations lycéennes, étudiantes et de parents d'élèves ;
- ✓ un renforcement et une valorisation de l'engagement citoyen en valorisant les compétences acquises dans ce cadre et en les mentionnant dans le Compte Engagement Citoyen et en les communiquant dans le cadre d'une recherche d'emploi et/ou de formation.

Le CESER préconise une évaluation quantitative et qualitative in itinere du niveau d'atteinte des objectifs communs des signataires de la Charte du Service Public Régional de l'Orientation qui s'inscrivent dans le triptyque « informer, communiquer et accompagner ».